

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

MAIRIE DE LA VILLE DE BERTOUA

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



DE BERTOUA

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

BERTOUA CITY COUNCIL

LOM AND DJEREM DIVISION

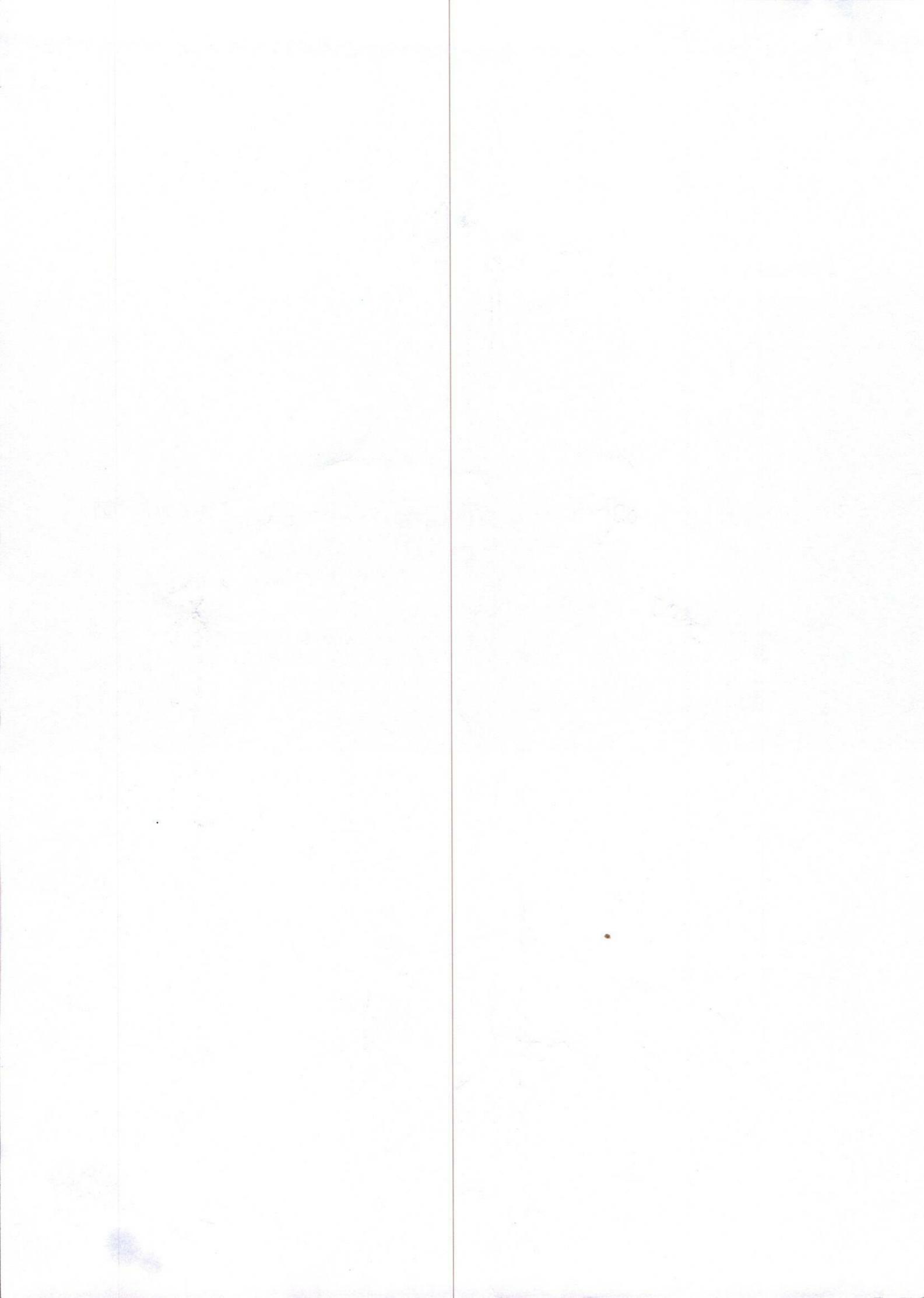
GENERAL SECRETARY

INTERNAL STRUCTURE FOR THE  
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF PUBLICS  
CONTRACTS

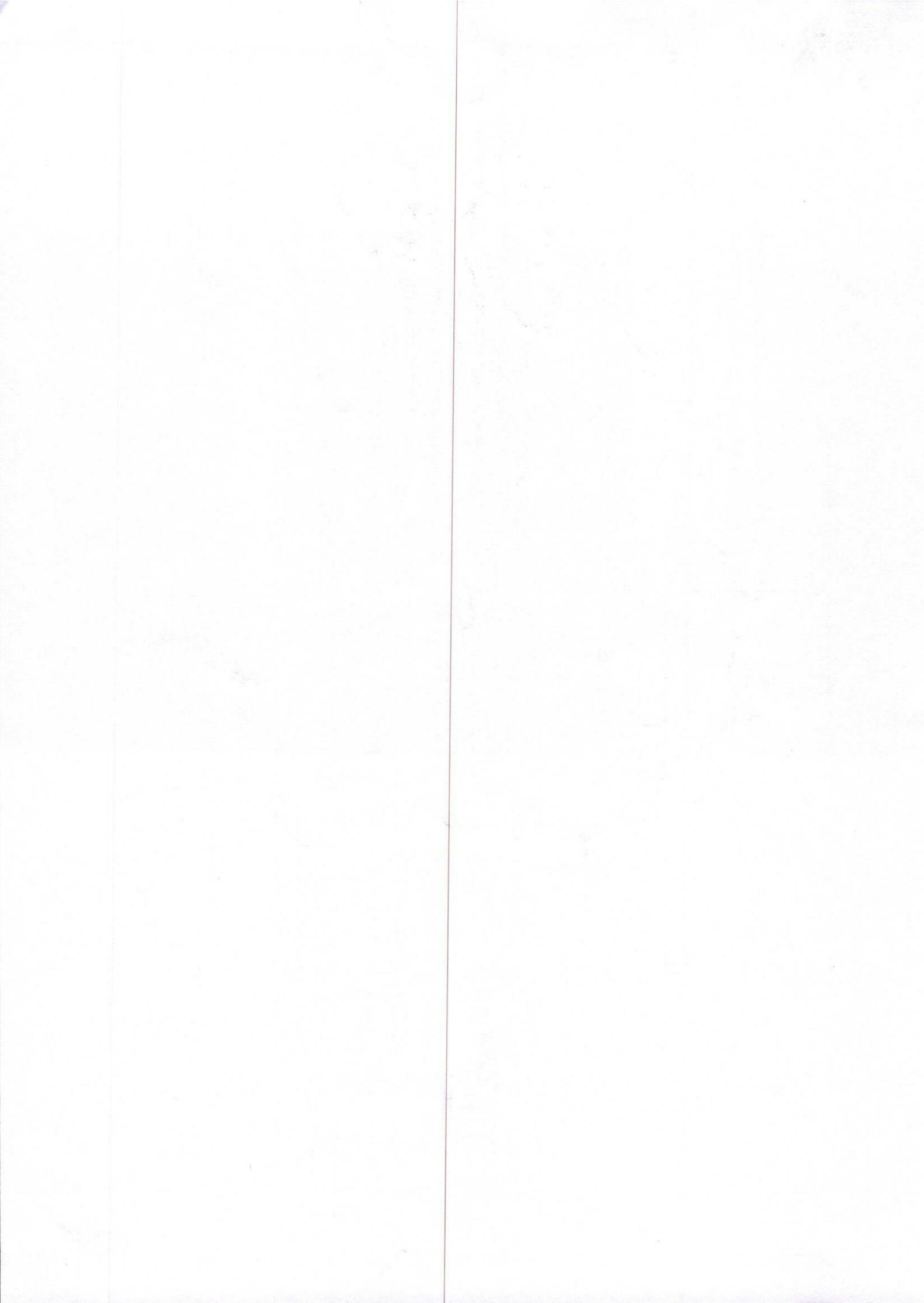
**ADDITIF N°02/A/CUB/MVB/SG/SIGAMP/2025 Du 18 MARS 2025  
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

N°02/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2025 DU .....

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ANGE  
RAPHAEL – HOPITAL DE REFERENCE DE BERTOUA



<p><b>Au lieu de considérer :</b></p> <p>➤ Avis d'Appel d'Offres (AAO)</p> <p><b>12. REMISE DES OFFRES</b></p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</b> EN PROCEDURE D'URGENCE N° _____ /AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2025 du _____</p> <p><b>POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE</b> <b>CARREFOUR ANGE RAPHAEL – HOPITAL DE</b> <b>REFERENCE DE BERTOUA</b></p> <p>"<b>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</b>"</p> <p>Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO LEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le <b>20/03/2025</b>..... à 10 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.</p> <p><b>Taille et format des fichiers</b></p> <p>Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 MO pour l'Offre Administrative ;</li> <li>• 15 MO pour l'Offre Technique ;</li> <li>• 5 MO pour l'Offre Financière.</li> </ul> <p>Les formats acceptés sont les suivants :</p>	<p><b>Considérer ceci :</b></p> <p>➤ Avis d'Appel d'Offres (AAO)</p> <p><b>12. REMISE DES OFFRES</b></p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</b> EN PROCEDURE D'URGENCE N° _____ /AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2025 du _____</p> <p><b>POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR</b> <b>ANGE RAPHAEL – HOPITAL DE REFERENCE DE BERTOUA</b></p> <p>"<b>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</b>"</p> <p>Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO LEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le <b>27 MARS 2025</b>..... à 10 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.</p> <p><b>Taille et format des fichiers</b></p> <p>Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 MO pour l'Offre Administrative ;</li> <li>• 15 MO pour l'Offre Technique ;</li> <li>• 5 MO pour l'Offre Financière.</li> </ul> <p>Les formats acceptés sont les suivants :</p>
--	---



- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

#### **14. OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 27/03/2025 à 11 heures par la Commission de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué dans la salle de réunions de la commission à l'Hôtel de Ville de la Communauté Urbaine de Bertoua sise à l'Avenue YELLEM MADI lieudit village artisanal.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de regroupement d'entreprises.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.**

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

#### **14. OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 27/03/2025 à 11 heures par la Commission de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué dans la salle de réunions de la commission à l'Hôtel de Ville de la Communauté Urbaine de Bertoua sise à l'Avenue YELLEM MADI lieudit village artisanal.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de regroupement d'entreprises.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

## **15. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES**

### **15.1 Critères éliminatoires :**

Offre Technique :

- N'avoir pas réalisé un projet de route  $\geq$  à 50 000 000 FCFA.

**NB : En cas d'absence de l'attestation de catégorisation, le soumissionnaire sera dans l'obligation de présenter des justificatifs sur les prestations dans les domaines des travaux de route d'au moins 50.000.000 FCFA TTC et le personnel ci-après :**

- 1) Justifier la possession dans son personnel d'un conducteur des travaux ayant une qualification d'au moins Ingénieur des travaux du Génie Civil ou équivalent et une ancienneté d'au moins trois (3) ans dans le domaine des travaux de la route (joindre une copie certifiée du diplôme, un CV daté et signé par le concerné attestation de disponibilité signé et daté par le concerné et la photocopie de sa carte nationale d'identité);
- 2) Justifier la possession dans son personnel d'un environnementaliste ou urbaniste ayant une qualification d'au moins de Technicien Supérieur ou équivalent et une ancienneté d'au moins trois (3) ans dans le domaine des travaux de la route (joindre une copie certifiée du diplôme, un CV daté et signé par le concerné attestation de disponibilité signé et daté par le concerné et la photocopie de sa carte nationale d'identité);
- 3) Justifier la possession dans son personnel de titulaire d'un cadre ayant une qualification d'un responsable administratif et financier (joindre une copie certifiée

du diplôme, un CV daté et signé, attestation de disponibilité signé et daté par le concerné et la photocopie de sa carte nationale d'identité).

### **Pièce N° 1: Règlement Général de l'Appel d'Offre (RGAO)**

**Article 25.7 :** En cas de recours, tel que prévu par le Code des Marchés Publics, il doit être adressé au Maître d’Ouvrage ou directement auprès du Comité chargé de l’examen des recours, en transmettant à chaque fois, une copie à l’Organisme en charge de la régulation des marchés publics et à l’autorité chargée des Marchés Publics.

**Article 37.4 :** En cas de recours, il doit être adressé à l’autorité chargée des marchés publics, avec copies à l’organisme chargé de la régulation des marchés publics, au Maître d’Ouvrage et au président de la commission de passation des marchés.

### **Pièce N° 1: Règlement Général de l'Appel d'Offre (RGAO)**

**Article 25.7 :** le recours doit être adressé au Comité de l’Examen de Recours avec au Maître d’Ouvrage ou au Maître d’Ouvrage Délégué, au Président de la Commission de Passation concernée, à l’Organisme en charge de la régulation des marchés publics et à l’autorité chargée des Marchés Publics.

### **Pièce N° 2: Règlement Général de l'Appel d'Offres (RPAO)**

#### **Examen de la conformité des pièces administratives (Enveloppe A)**

Une attestation de solvabilité financière d'un montant au moins de Vingt millions francs (50 000 000) CFA.

- Principaux critères de qualification des soumissionnaires

### **Pièce N° 2: Règlement Général de l'Appel d'Offres (RPAO)**

#### **Examen de la conformité des pièces administratives (Enveloppe A)**

Une attestation de solvabilité financière d'un montant au moins de Cinquante millions francs (50 000 000) CFA.

- La mise en application des rabais

Bien vouloir consulter la Lettre N°004/L/MINMAP/CAB du 29 juillet 2022 ;

- Attribution

A

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Technique sera jugée conforme et aura reçu une note de 16 « oui » sur 20</li> </ul>	<p>La caution de soumission non timbrée ainsi que celle ne contenant pas la mention manuscrite de l'Etablissement financier émetteur seront rejetées.</p>
	<p>➤ <b>La grille d'évaluation</b></p>	<p>Bien vouloir consulter la Lettre Circulaire n°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics qui précise en substance que, l'absence du timbre et la mention manuscrite sur tout cautionnement entraîne son rejet.</p>
	<p><b>Situation financière</b></p>	<p>Attestation de solvabilité financière <math>\geq 50\ 000\ 000</math> (Vingt million) FCFA</p>
	<p><b>Expérience de l'entreprise</b></p>	<p>Un marché de bâtiment, d'un montant <math>\geq 20\ 000\ 000</math> (vingt Millions) Francs CFA, PV de réception ou attestation de bonne fin ;</p>
	<p>Autres travaux (01) : dans l'éclairage public, forage ou fourniture <math>\geq 20\ 000\ 000</math> (vingt millions) francs CFA.</p>	<p>Technique sera jugée conforme et aura reçu une note de 38 « oui » sur 52.</p>
	<p><b>Personnel d'encadrement sur 18 (Sans Objet)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Attribution</b></li> </ul> <p>L'Arrêté N°333/A/MINMAP/CAB du 27 décembre 2024 fixant le calendrier de migration vers la passation exclusive des marchés publics par voie électronique.</p>
	<p>➤ <b>La grille d'évaluation</b></p>	<p><b>B - Situation financière</b></p>
	<p><b>C - Expérience de l'entreprise</b></p>	<p>Attestation de solvabilité financière <math>\geq 50\ 000\ 000</math> (Cinquante millions) FCFA</p>
	<p>Un marché de route, d'un montant <math>\geq 50\ 000\ 000</math> (Cinquante Millions) Francs CFA, PV de réception ou attestation de bonne fin ;</p>	<p>Un marché de bâtiment, d'un montant <math>\geq 20\ 000\ 000</math> (vingt millions) Francs CFA, PV de réception ou attestation de bonne fin ;</p>
	<p>Autres travaux (01) : dans l'éclairage public, forage ou fourniture <math>\geq 20\ 000\ 000</math> (vingt millions) francs CFA.</p>	<p>Autres travaux (01) : dans l'éclairage public, forage ou fourniture <math>\geq 20\ 000\ 000</math> (vingt millions) francs CFA.</p>

**D - Personnel d'encadrement sur 18 (Sans Objet)**

**D-1 Conducteur des travaux /6pts**

Niveau (Ingénieur des Travaux du Génie Civil ou plus)	Oui	Non	
Copie certifiée du diplôme,	Oui	Non	
Attestation de présentation de l'original du diplôme	Oui	Non	
CV fourni et signé	Oui	Non	
expérience d'au moins 3 ans dans l'exécution des marchés et projets similaires	Oui	Non	
Attestation de disponibilité plus photocopie de la CNI	Oui	Non	

**D-2 Chef de chantier /6pts**

Niveau (Technicien Supérieur de Génie-Civil ou plus)	Oui	Non	
Copie certifiée du diplôme,	Oui	Non	
Attestation de présentation de l'original du diplôme	Oui	Non	
CV fourni et signé	Oui	Non	
expérience d'au moins 3 ans dans l'exécution des marchés et projets similaires	Oui	Non	
Attestation de disponibilité plus photocopie de la CNI	Oui	Non	

**D-3 responsable Administratif et financier /6pts**

Niveau (Bac G2 ou plus)	Oui	Non	
Copie certifiée du diplôme,	Oui	Non	
Attestation de présentation de l'original du diplôme	Oui	Non	
CV fourni et signé	Oui	Non	

	expérience d'au moins 3 ans dans l'exécution des marchés et projets similaires	Oui	Non	
	Attestation de disponibilité plus photocopie de la CNI	Oui	Non	
➤ <b>Offre Technique :</b> Note technique inférieure à (28) « OUI » sur 34 ;				
Grille d'évaluation sur 34 NB : Pour être techniquement qualifié, une entreprise doit totaliser <b>28 « OUI » sur 34 critères.</b>				
	Grille d'évaluation sur 52 NB : Pour être techniquement qualifié, une entreprise doit totaliser <b>38 « OUI » sur 52 critères.</b>			

L'abrogation de toutes les dispositions antérieures au nouveau cadre normatif en vigueur.



*L'imbelle Jean Marie Soko*

- Ampliations :
- MINMAP (pour information et diffusion) ;
  - ARMP - JDM (pour publication) ;
  - Affichage.